

Avis de constitution

SOCIETE « ARCHITOP SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CITE LES OSCARS,
Lot 15, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHITOP SARL »

Objet :

- ARCHITECTURE;
- ETUDES PROSPECTIVES;
- LOCATIONS DE TOUT MATERIEL;
- BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS;
- IMPORT-EXPORT;
- PRESTATIONS DIVERSES;
- COMMERCE GENERAL ET BOULANGERIE;
- ELEVAGE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CITE LES OSCARS,

Lot 15, Ilot 15

Dirigeant(s) M OTRO LEON JACQUES DJEGNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04457 du 06/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26654/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

